



AGENTS DE CONDUITE ACTIVITÉ VOYAGES

RÉMUNÉRATION

L'UNSA RÉCLAME LA MISE EN PLACE DE MESURES PÉRENNES !

DEPUIS LA
CRÉATION DES
DIFFÉRENTS
ÉTABLISSEMENTS
D'AXE TGV (ET TGV
SE, ET TGV NORD,
ET TGV EST & ET
TGV ATLANTIQUE),
DE NOMBREUSES
INIQUITÉS SONT
APPARUES DANS
L'UTILISATION DES
CONDUCTEURS
TGV ET SUR LEUR
RÉMUNÉRATION.

POUR L'UNSA,
IL EST URGENT
QU'UN ARBITRAGE
SOIT ÉTABLI AUPRÈS
DES AXES, ET CE,
AFIN D'ÉVITER
TOUT DUMPING
SALARIAL !



Le 10 novembre dernier s'est tenue au siège de l'activité Voyages une table ronde relative à l'ouverture des discussions sur la rémunération des conducteurs TGV. À cette occasion, l'UNSA a porté dans sa déclaration plusieurs revendications très attendues par l'ensemble des agents de conduite (ADC) Voyages. ...





LE PREMIER POINT PORTÉ PAR L'UNSA

LES 1 200 EUROS QUI VONT ÊTRE VERSÉS AUX ADC TGV DE L'AXE ATLANTIQUE

L'UNSA-Ferroviaire a exigé qu'une prime liquidable identique soit attribuée à tous les ADC TGV, Intercités, TER, Transilien et Fret pour éviter incompréhension et frustration. Si 1 200 euros sont versés à un ADC, alors ils doivent être versés à tous, et ce, quel que soit leur périmètre !

LE DEUXIÈME POINT PORTÉ PAR L'UNSA

DES ÉLÉMENTS INCONTOURNABLES

L'UNSA-Ferroviaire a appuyé auprès de la Direction Voyages l'importance d'offrir des engagements forts envers les ADC.



NOS REVENDICATIONS

- › **Des mesures pérennes** garantissant une revalorisation de la rémunération.
- › **Le maintien** d'un système de primes équilibré.
- › **Une répartition de la charge** adaptée et distribuée judicieusement entre les axes, permettant de maintenir à la fois un équilibre de la rémunération et une meilleure QVT.
- › **Un cadrage des journées « non utilisées »** (INUT ou SU), car ce n'est pas aux salariés de subir les conséquences des baisses de charges, quelles qu'en soient les raisons.
- › **Une véritable attractivité** au sein des parcours professionnels.
- › **De réelles garanties**, signe d'une reconnaissance du professionnalisme et de l'engagement des salariés.

LE PÔLE TRACTION DE L'UNSA CONTINUERA DE PORTER SES REVENDICATIONS AVEC FORCE POUR QUE DES MESURES PÉRENNES SOIENT MISES EN PLACE.

DERNIÈRE MINUTE

La deuxième table ronde relative à la rémunération des ADC aura lieu le mardi 23 novembre prochain.



NOUS AVONS ÉTÉ ENTENDUS

En réponse à nos revendications, la direction admet que l'ensemble de ces éléments devra faire l'objet de discussions. Néanmoins, la Direction Voyages souhaite reporter sa décision après la

table ronde nationale NAO qui se tiendra le 17 novembre prochain (jour de l'appel à rassemblement à Saint-Denis). En attendant, elle portera les éléments soulevés en séance auprès de la SA Voyageurs.



NOUS CONTACTER

Olivier Brosse

› brosse.o@unsa-ferroviaire.org

Olivier Depoulain

› depoulain.o@unsa-ferroviaire.org

Frédéric Meyer

› meyer.f@unsa-ferroviaire.org



UNSA-FERROVIAIRE